

### L'artisanat au Sénégal

La contribution de l'artisanat au PIB est passée de 12 % en 1992 à une moyenne de 9,18 % de 1996 à 2001. Baisse de compétitivité, chute des revenus et expansion de la pauvreté en sont les conséquences. L'emploi dans le secteur artisanal s'est considérablement accru et de manière régulière de 1996 à 2001 à un taux moyen de 2,6 % par an. 454 400 emplois ont été dénombrés en 2001 contre 160 000 en 1992. Le secteur artisanal offre de la formation, de la qualification et de l'insertion aux jeunes. Près de 315 000 apprentis sont formés dans les ateliers artisanaux là où les effectifs de l'ETFP se chiffrent à seulement 25 000 élèves. Le secteur artisanal emploie de plus en plus de femmes dans des activités spécifiques (Transformation alimentaire, Restauration, Teinture, Couture / Confection, Coiffure etc...) De par ses ressources humaines et son mode de fonctionnement, l'artisanat se positionne en tant que partie intégrante du secteur privé national. Il s'agit d'un secteur privé populaire.

L'évolution du secteur artisanal sénégalais fait apparaître aujourd'hui, du point de vue d'une classification socioéconomique :

- Un artisanat populaire massif qui regroupe plus de 85 % des effectifs et concerne diverses activités de production et de services destinés à un marché très localisé.
- Un artisanat d'entreprise regroupant 15 % des effectifs. Il concerne surtout les *très petites et micro entreprises artisanales*

(TPMEA). Dans ce type d'artisanat, on trouve une composante assez caractéristique représentant un artisanat artistique et créatif qui s'adresse à un monde nanti sur le plan esthétique et plastique. Il englobe le secteur de la mode et de la créativité dans divers domaines dont : le stylisme, la haute couture, la création textile, le mobilier et l'artisanat d'art de luxe. Ces prestataires constituent un vivier du rayonnement culturel international du Sénégal